

## **INFORMATION IMPORTANTE**

**L'OCRCVM n'approuve ni n'avalise AUCUN titre professionnel ou titre de compétence en finances. L'inclusion d'un tel titre dans le Glossaire des titres de compétence en finances de l'OCRCVM NE signifie NULLEMENT que l'OCRCVM juge qu'un conseiller peut utiliser ce titre professionnel ou titre de compétence.** Le Glossaire des titres de compétence en finances sert à aider les épargnants à évaluer les titres qu'un spécialiste en placement peut détenir. L'OCRCVM décline toute responsabilité à l'égard de l'information provenant d'autres sources que l'OCRCVM et ne peut vérifier une telle information, et il ne garantit d'aucune manière l'exactitude ou l'intégralité de l'information.

Le Glossaire des titres de compétence en finances de l'OCRCVM peut comporter des liens ou des références à d'autres ressources ou sites Internet exploités par d'autres personnes (collectivement, les « **autres sites** »). Les autres sites sont indépendants de l'OCRCVM. L'OCRCVM n'a donc aucun contrôle sur les autres sites ni sur leur contenu et décline toute responsabilité à leur égard. L'OCRCVM ne parraine ni n'avalise les autres sites. L'utilisation que vous faites des autres sites et vos échanges avec leurs propriétaires ou exploitants sont à vos propres risques, et vous ne ferez aucune réclamation contre l'OCRCVM qui pourrait être attribuable, associée ou reliée à votre utilisation des autres sites ou à vos échanges avec leurs propriétaires ou exploitants.